ASSEMBLÉE NATIONALE

XIII ^e LÉGISLATURE

Compte rendu

Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire

Mercredi 3 juin 2009 Séance de 11 heures

Compte rendu n° 62

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

Présidence de M. Patrick Ollier Président



La Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire s'est réunie dans le cadre du contrôle d'application de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (M. Jean-Paul Charié, rapporteur et M. Jean Gaubert, rapporteur adjoint). Elle a procédé à l'audition de M. Alain Grangé Cabane, président de la Fédération des entreprises de la beauté, M. Guy Hermouet et M. Thierry Rapin, respectivement premier vice-président et directeur de la Fédération nationale bovine, M. Philippe Poels, président du Groupement des industries des biens de consommation durables, et M. Benoît Lelièvre, directeur général de Philips.

Cette audition a permis d'aborder la mise en œuvre de la réforme de la négociabilité, celle des délais de paiement, et leurs impacts sur les relations entre fournisseurs et distributeurs, ainsi que sur l'évolution des prix aux consommateurs.

--≻----